

BEYNES

ACTU

JUILLET/AOÛT
// 2023 //

Concertations citoyennes

PENSER LA VILLE AVEC SES HABITANTS

Estimation
gratuite



ERA Acces Immo

2 AGENCES À VOTRE SERVICE

AGENCE DE BEYNES

Ccal. du Val des 4 Pignons - Rue du Centre - Beynes
01 34 89 60 86

**CHANGEZ DE CARRIÈRE !
NOUS RECRUTONS**

www.immobilier-beynes-era.fr

Restaurant

La Licorne

Christophe Piat et son équipe
vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 16,50€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 18,50€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 28,90€ ou 36,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES

01 34 89 96 17

www.restaurant-lallicorne-beynes.fr



■ RÉNOVATION

■ EXTENSION

Accompagnement &
Suivi de chantier

Agence de Beynes

Guillaume & Alexandra ROBERT

01 30 55 66 30



- Remplacement de chaudière et ballon
- Rénovation de salle de bain
- Divers plomberie Adoucisseur d'eau

Nicolas HERVIEU

64, rue de Maule
78650 BEYNES

06 89 77 03 96

nicolashervieu@apce78.fr

MAISON D'HÔTES
*La Clé
des Clos*



La Clé des Clos à Beynes vous propose 4 chambres d'hôtes de charme pour vos séjours loisirs ou affaires. La maison d'hôtes se trouve au cœur du vieux village.

LES + DE LA MAISON

- Accès wifi gratuit
- Télévision écran plat et bureau
- Sèche-cheveux
- Douche à l'italienne
- Produits de douche
- Jardin avec terrasses privées
- Rénovations récentes
- Lit bébé sur demande
- Petit déjeuner avec produits frais

+33 (0)6 48 25 59 32 • contact@lacleDESCLOS.com

37 rue des Clos - 78650 Beynes



www.lacleDESCLOS.com



Tarifs de 85€ à 130€ selon les périodes

ÉDITO

DÉMOCRATISER LES DÉCISIONS, c'est avant tout recueillir la parole de chacun et garantir la qualité des interventions de tous.

Il faut, évidemment, que chaque participant s'approprie le ou les sujets en discussion afin que les échanges se passent dans un esprit d'écoute, d'ouverture et de respect.

C'est la condition sine qua non pour un dialogue fructueux.

Pendant 2 jours, les habitants des différents quartiers ont pu s'exprimer et donner leur avis.

Certes, tout ne peut être possible, mais ce furent des moments très enrichissants d'intense réflexion, qui ont permis de dégager des orientations pour les mois et années à venir.

Ce travail de concertation et d'échanges avec les habitants, vous pourrez le retrouver dans les pages de ce numéro consacré à la Concertation Citoyenne, un des piliers de notre travail collaboratif.

Cela permet à tout un chacun d'imaginer l'évolution de notre cité.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Yves REVEL,

Maire de Beynes

Vice-président de Cœur d'Yvelines

LE MAIRE
Yves REVEL



**La concertation,
un enjeu
important
de la vie
démocratique**



- 4 / 9 Dossier : **Concertations citoyennes 2023**
Penser la ville avec ses habitants
10 Vie politique
11 Agenda / Carnet



Si vous rencontrez un problème de distribution du Beynes Actu, Service Communication au 09 78 04 53 53

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - juillet/août 2023 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES - Tél. : 01 34 91 06 20

Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117 / Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes.

Élus de la commission Communication : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Therry Dolléans, Danièle De Roquefeuil, Sophie Sauter, Nelson Dos Santos.

Directrice de la Rédaction : Murielle Auvinet. Rédactrice en chef : Céline Bruneau.

Création maquette : Sandrine Crosato / Massimo Gerevini. Mise en page : Nathalie Formento. Réalisation dossier : Maeva Nagbo.

Régie publicitaire : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. Impression : Kawan Communication  www.Kawan.biz

Visuel de couverture : Service Communication



Le mot du Maire adjoint



“ Le dispositif **Petites Villes de Demain** nous a offert de multiples opportunités pour développer et préciser nos projets de dynamisation du territoire.

Cependant, il ne s'intéressait qu'aux centralités : celle du centre-bourg et du Val des 4 pignons.

Fidèles à nos engagements, nous avons souhaité étendre la concertation à l'ensemble de la ville,

y compris les hameaux et quartiers excentrés du centre-ville qui font aussi la richesse de notre territoire.

Durant plusieurs week-ends **vous avez eu la parole sans filtre et sans tabou**, découvrez aujourd'hui la synthèse de nos échanges et les premières pistes de réponse que nous pouvons y apporter ensemble.



CONCERTATIONS CITOYENNES: PENSER LA VILLE AVEC SES HABITANTS.

Après le centre-bourg et le Val des 4 Pignons en 2022, quatre sessions de concertation ont permis de recueillir les besoins et les idées des habitants des quartiers et hameaux.

En avril dernier, des habitants volontaires des différents quartiers et hameaux ont pu se réunir pour échanger avec l'équipe municipale.

Lors de ces concertations, différents enjeux ont été abordés. Certains relèvent des compétences de la municipalité, quand d'autres relèvent soit des responsabilités privées (copropriétés, entreprises), soit du Département ou de la Région.

Les pistes de travail qui ont émergé devront faire l'objet d'une étude de faisabilité en interne pour prioriser les actions en fonction des moyens qu'elles requièrent et des temporalités nécessaires à leur mise en œuvre.

Le retour des habitants des hameaux :

« J'ai trouvé le format très bien, on n'a pas vu le temps passer. »

« Tout le monde a pu s'exprimer durant les échanges. »

« Ce temps nous a permis de discuter entre voisins. On a du mal à avoir des temps comme ça quand est tous pris dans notre quotidien. »

« On a pu dépasser les constats et réfléchir à des idées, c'était un dialogue constructif. »



4 Sessions de concertation
(une par secteur de la ville).

2h D'échange par petits
groupes puis en plénière.

47 Participants au total
(5 à 22 selon les quartiers).

THÉMATIQUES ABORDÉES

1- LA COUPERIE

 Circulation dans
le hameau et sur la
départementale.

 Mobilités douces
et transports en
commun.



2- LA CROIX SURGIS

 Esthétique
de l'entrée
de ville.

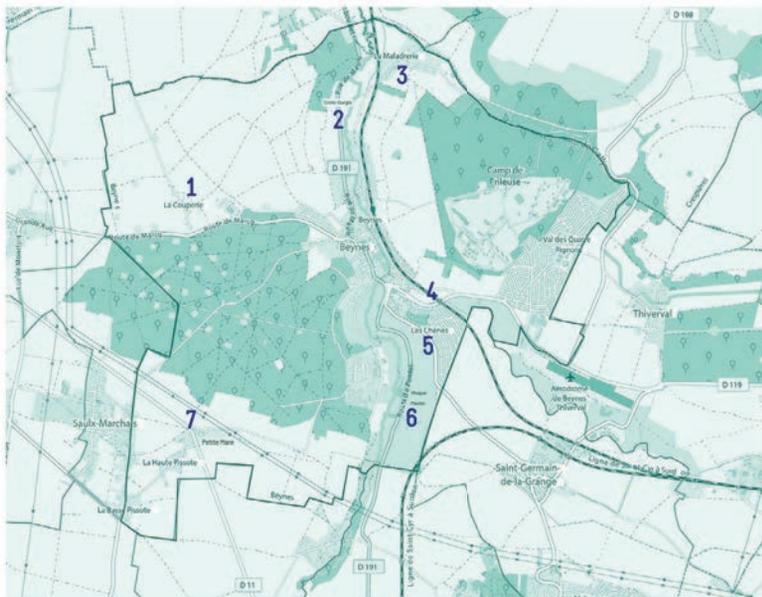
 Apaisement
de la circulation.



3- LA MALADRERIE

 Cohérence
architecturale
et préservation
du hameau.

 Apaisement
de la circulation.



4- LA RÉSIDENCE PANORAMA

 Stationnement
et sécurisation
des cheminements
piétons.

 Liaisons douces

 Problématiques
diverses spécifiques
aux copropriétés.



7- LES PISSOTTES LA FERME DE L'ORME

 Propreté et convi-
vialité du hameau.

 Cohérence
architecturale.

 Sécurisation des
mobilités douces.



6- LA MOQUE-PANIER

 Apaisement
de la circulation.

 Itinéraires pour les
mobilités douces.

 Gestion des déchets.



5- LES CHÊNES LA PETITE MAULDRE

 Convivialité
et cheminement
dans le Bois du
Petit Gland.

 Sécurité routière
et liaisons douces.



LES DÉFIS LIÉS À LA MOBILITÉ



Excès de vitesse

C'est une des thématiques qui est le plus ressortie dans tous les quartiers.

Certains axes qui traversent la Ville tels que la rue de la Maladrerie, la route de Marcq, la côte de Neauphle ou encore la rue du Château d'Eau sont empruntés à grande allure.

Cela cause un sentiment d'insécurité au quotidien pour les piétons et cyclistes, ainsi que des accidents.

Les idées des habitants



Faire des contrôles et verbaliser les excès de vitesse.



Des stationnements qui servent aussi de chicanes.



Baisser les limitations de 50 à 30 km/h.



Des bandes rugueuses ou des ralentisseurs.

« Les gens ne ralentissent pas sur la départementale malgré le panneau. »

« Il y a des courses de voitures la nuit ! »

Stationnement

L'augmentation du nombre de voitures par foyer et de la taille de celles-ci (parfois trop imposantes pour les allées de garage) induit un stationnement plus important de voitures dans les rues.

Tous les groupes ont noté que le cheminement piéton est souvent gêné par les voitures stationnées à cheval sur le trottoir. Cela force les piétons, notamment les plus vulnérables (parents avec poussettes ou enfants, personnes à mobilité réduite etc.) à cheminer sur la route.

Les idées des habitants



Stationnement unilatéral.



Matérialiser des places de stationnement sur la route. 

Entretien des voiries

Cette thématique est aussi revenue dans les différents ateliers.

Divers facteurs contribuent à l'usure des routes : le climat (fortes chaleurs et gel), l'évolution de la structure de la route et bien sûr le passage répété de véhicules et notamment de poids lourds.



Reboucher les nids de poules.



Interdire le passage des poids lourds et renforcer les verbalisations lorsque c'est déjà le cas.

Itinéraires doux



Tous les groupes présents nous ont fait part du besoin de renforcer les voies douces pour relier le centre-bourg ou les villes environnantes.

Les idées des habitants



Créer une voie douce en bord de Mauldre (route de Neauphle).



Redessiner les liaisons douces à travers le bois des Chênes.



Relier la route de Frileuse à la liaison Val-Bourg existante.



Faciliter les chemine-ments par la forêt.

PREMIERS RETOURS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Vitesse et stationnements

Contrôles de vitesse, c'est lancé !

La police municipale est désormais dotée de radars jumelles pour contrôler et verbaliser les excès de vitesse.

Routes départementales.

Certains des axes sujets aux excès de vitesse sont des routes départementales : la municipalité n'est pas décisionnaire pour l'entretien ou la vitesse sur celles-ci.

Bande rugueuses et ralentisseurs : une balance coût / impact à vérifier.

Les ralentisseurs et bandes rugueuses peuvent générer des nuisances sonores pour les habitants. Par ailleurs les voitures réaccélèrent souvent une fois l'obstacle franchi.

Stationnement : des chantiers en cours.

Des évolutions du stationnement ont déjà débuté et se poursuivent sur la commune.

En plus de faciliter les chemine-ments piétons et de préserver les trottoirs d'une usure trop rapide, le stationnement sur la route permettrait de ralentir la vitesse des voitures, obligées de se croiser à faible vitesse.

Il est cependant obligatoire de laisser la possibilité de circuler aux éboueurs et pompiers.

Attention aussi aux effets rebonds : certains conducteurs accélèrent pour passer en premier avant de devoir céder la priorité.

Ces enjeux autour du stationnement sont en partie dus au faible usage des allées de parking des maisons. La sécurité de tous passe aussi par une augmentation de l'usage des stationnements privés.

Entretien des voiries

Un plan d'action et des travaux déjà réalisés.

Un diagnostic de l'état des 44 km de voirie de la commune a été réalisé en 2021. Un plan d'entretien et de travaux a été

mis en place en fonction de l'état et de l'usage des voies pour identifier les chantiers prioritaires.

La réfection complète d'une route peut coûter jusqu'à un million d'euros par kilomètre.

Itinéraires doux

Dans le cadre du Plan Vélo, plusieurs itinéraires vélo ont été ou vont être matérialisés sur des axes peu fréquentés (ex: Bourg Maladrerie).

Une réflexion est en cours pour faciliter l'accès à la liaison douce Val-Bourg depuis les Chênes

D'autres projets sont en cours d'étude comme la restructuration d'un chemin dans le Bois des Chênes.

Eventuellement à plus long terme, l'accès à la liaison douce Val-Bourg par la route de Frileuse pourrait être envisagée. Elle s'intègre dans la réflexion intercommunale autour de l'accès aux établissements scolaires secondaires.

LES DÉFIS LIÉS AU CADRE DE VIE

Respect du caractère rural et harmonie architecturale.



Par le passé, le développement urbain ne s'est pas toujours fait en accord avec le caractère rural et pittoresque des hameaux. C'est une source de tension forte pour les habitants de longue date qui ont l'impression que leur hameau est « défiguré ».

Plusieurs causes ont été identifiées :

- l'impression qu'il y a des cas de non-respect du PLU qui n'ont pas été sanctionnés
- un ancien PLU relativement flou sur certains points
- des constructions arrêtées en cours, notamment en raison de problèmes financiers du constructeur.

Les idées des habitants



Renforcer le PLU.



Veiller à ce que les engagements de replantage d'arbres soient respectés.



Renforcer les contrôles au cours et à la fin des travaux.



Végétaliser les clôtures opaques.

Gestion des déchets.



Plusieurs groupes ont signalé des dépôts sauvages dans leur quartier.

Des questions diverses liées au ramassage des ordures ménagères (fréquence pour le recyclable, les déchets verts, abris-poubelle...) ont aussi été évoquées.

Places publiques et convivialité.



Plusieurs groupes souhaiteraient renforcer le lien entre les habitants en (re)créant des espaces de convivialité ou en essayant de développer des activités.

Les idées des habitants



Des activités de sport doux.



Des distributeurs de pain ou de paniers fermiers.



PREMIERS RETOURS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Respect du caractère rural et harmonie architecturale.

C'est mis en place : recrutement d'un écoparceur.

En 2022 la Ville a recruté le premier éco-garde municipal des Yvelines. Pour veiller à la préservation de l'environnement, celui-ci :

- mène des actions de sensibilisation à la protection et à la gestion saine de la nature,

- identifie les espaces naturels nécessitant un entretien,

- lutte contre les incivilités (ex: déchets sauvages, pollution des rivières, véhicules à moteurs sur les chemins ruraux, animaux divaguant dans les espaces communs) en partenariat avec la gendarmerie (dispositif Gendvert) et la police municipale.

C'est en cours : renforcement du PLU.

La Mairie va renforcer le suivi et le contrôle des projets de développement urbain.

La rédaction d'un Plan Local d'Urbanisme renforcé est actuellement en cours.

Les concertations ont permis d'identifier plusieurs points de vigilance tels que :

- le recensement et la préservation des arbres remarquables,

- le replantage d'arbres en cas d'abattage pour permettre une nouvelle construction,

- la végétalisation des clôtures
- l'harmonie des teintes de ravalement et de toitures,

- la structuration et l'entretien des abords de nouvelles constructions.

Gestion des déchets.

La Ville a déjà mené des actions pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures (recrutement de l'écoparceur, caméra de surveillance en entrée de ville pour repérer les camions qui viennent y vider leur contenu...).

La gestion des ordures des particuliers relève de l'intercommunalité qui mandate une société privée. Vos retours pourront nourrir des réflexions à plus long terme.

Places publiques et convivialité.

C'est en cours : aménagement de la Plaine de l'Étang.

Pour tous les Beynois, la Ville investit dans l'aménagement de la Plaine de l'Étang afin d'en développer les usages

sportifs et conviviaux (pique-nique, détente etc...).

C'est en cours d'étude : un espace convivial au Bois du Petit Gland.

La Ville a pour projet de réaménager un espace convivial au Bois du Petit Gland aux Chênes. La concertation a permis de recueillir des premières idées d'aménagements.

La restructuration d'un chemin piéton à travers le bois est aussi en cours d'étude de faisabilité.

A plus long terme :

Au cas par cas, la Ville étudiera la possibilité de structurer ou d'embellir des espaces publics dans les hameaux.

Vos talents et vos idées sont les bienvenus !

Certaines initiatives entre voisins sont possibles et déjà réalisées dans d'autres villes: accueillir un professeur de sport ou un musicien dans son jardin, demander un permis de végétaliser pour aménager et entretenir un espace public...

Sur la commune, l'association Beynes en Transition a déjà aménagé l'espace vert à côté du gymnase.

Vous souhaitez en savoir plus ?

les SAMEDIS
Beynes 09 16 30 SEPTEMBRE
de 9h00 à 12h00
Mairie annexe - Val des 4 Pignons
SANS RENDEZ-VOUS
vos maires-adjoints vous reçoivent

Vous pouvez consulter en ligne les précédents dossiers des Beynes Actu (sur les concertations citoyennes 2022, la mobilité douce, la circulation en centre-bourg, etc.) sur le site internet de la Ville.

Vous pouvez aussi profiter des permanences organisées le samedi matin pour échanger directement avec vos élus.

Bien à Beynes

Liste menée par Yves Revel

Voici venu le temps de la trêve estivale après un mois de juin qui fut comme toujours chargé.

Nous avons assisté à une édition des fêtes de Beynes 2023 particulièrement réussie avec une forte affluence sur la plaine de l'étang et des activités qui ont été appréciées par tous. Nous tenons tout particulièrement à remercier l'action de tous les agents de la ville et de tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ce week-end se passe pour le mieux, et ce fut une franche réussite !

Cependant, vous avez pu constater comme nous que l'actualité s'était assombrie ces derniers temps dans notre pays avec des épisodes de violences urbaines d'une rare violence.

Il est inadmissible, pour quelque raison que ce soit, de s'attaquer ainsi à des équipements municipaux, aux écoles, crèches, centres sociaux, espaces sportifs et plus globalement à l'ensemble des bâtiments publics dont l'existence est avant tout guidée par le service public.

Ces dernières semaines nous avons autant pu assister à des violences urbaines qu'à des violences envers les élus. Ces dernières sont en constante augmentation dans notre pays et ne peuvent être tolérées. Nous en parlions dans notre dernière tribune, les élus sont avant tout des citoyens, des administrés, qui ont décidé de s'engager pour défendre le bien commun et développer des politiques publiques en faveur de tous. C'est notre rôle, ce sont les actions que nous menons aussi ici à Beynes, et rien ne justifie les actes qui sont perpétrés un peu partout en France.

Être élus c'est avant tout jouer un rôle d'écoute, d'accompagnement. Ce rôle, nous essayons de le mener du mieux que nous pouvons et dans l'intérêt de tous. Les décisions que nous prenons se dirigent toujours dans le sens de l'intérêt général, mais parfois elles peuvent être incomprises par certains. Là, la clef essentielle reste le dialogue constant. A Beynes, pour répondre à ces enjeux, nous avons souhaité développer plusieurs outils. Nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer sur le dispositif des Petites Villes de Demain pour développer des concertations citoyennes autour des enjeux d'aménagement de notre territoire dont vous trouvez une première restitution dans ce Beynes Actu.

Aussi, pour aller plus loin et ne pas limiter le dialogue aux instants de concertation, nous avons mis en place les permanences du samedi matin où vous pouvez échanger avec vos élus et aborder tous les sujets qui vous préoccupent. Nous vous invitons fortement à profiter de ces moments pour venir nous rencontrer et obtenir les réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur notre action et les perspectives que nous dessinons ensemble pour notre commune.

Nous tenons à vous souhaiter un très bel été et de bonnes vacances !

Sincèrement, l'équipe Bien à Beynes

Beynes Nouvelle DynamiqueListe menée par Sylvie Béguier,
Claude Coppin et Danièle de Roquefeuil

Chères Beynoises, chers Beynois

Le conseil municipal a eu lieu fin juin et nous nous sommes abstenus pour les comptes 2022, comme pour le budget 2023.

En effet, les projets évoqués seront-ils à la hauteur des besoins quotidiens des Beynois et de leur qualité de vie?

Étant donné le contexte économique actuel, les choix devraient s'orienter vers le nécessaire plutôt que vers le superflu.

Nous découvrons des projets pour la ville, projets auxquels nous n'avons pas été associés, qui nous laissent perplexes.

Nous nous inquiétons aussi bien de la sécurité routière que des avancées du PLU.

Un autre sujet préoccupant est l'organisation du personnel communal.

À ce jour beaucoup d'agents quittent Beynes et certains services s'en trouvent pénalisés.

Il est peut-être temps de réorganiser les différents services afin d'équilibrer les charges de travail pour vraiment optimiser le service rendu à la population.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances et des moments de repos mérités.

Espérons que l'ÉTAT saura prendre les bonnes dispositions pour que notre pays ne soit pas montré du doigt suite aux événements récents actuels.

Nous vous donnons rendez-vous dès septembre.

Révéler Beynes

Liste menée par Sophie Sauter

L'engagement.

C'est ce que nous avons en partage avec l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Nos critiques s'appuient sur l'analyse factuelle des orientations et décisions prises.

Des divergences existent, parfois profondes.

Mais jamais elles ne remettent en cause le respect que nous avons pour les élus municipaux.

A l'heure où certains sont violemment interpellés, sur les réseaux sociaux ou pas, y compris à Beynes avons-nous appris avec surprise, nous tenons à assurer l'ensemble des élus du Conseil municipal de notre indéfectible soutien.

Il en est de la responsabilité de chacun : l'incivilité ne doit pas passer.

L'incivilité ne passera pas.

Contact sophiesauteur78@gmail.com

Un nouvel élan pour Beynes

Liste menée par Nelson Dos Santos

« Les comptes 2022 se dégradent. Les frais généraux dépassent de loin des communes de taille similaire. L'écart est si flagrant, que cela fut mentionné en Conseil. Quelles solutions ? Créer encore de la dette ? mais qui va la rembourser ? Peut-être convient-il enfin de donner des priorités aux projets et de réaliser des économies ! »

AOÛT 2023

// Mercredis 2 et 16

Bus P.M.I. du Département

13h30 - 16h30 en face de la mairie, place du 8 Mai 1945

// Dimanche 13 matin

Les Anciennes Beynoises

Rassemblement de voitures anciennes sur le parking du centre commercial de la Petite Mauldre

// Mardi 15

Concours de Pétanque

14h - 23h Stade de Mortemai

Organisé par le Pétanque Club

// Samedi 19

Les Yvelines font leur cinéma, Parc de l'étang

• Dès 14h animations de jeux d'eau goutte à goutte et brumisateurs : le temps d'une journée, un espace frais et ludique pour tous, avec maîtrise de la consommation d'eau !

• A la tombée de la nuit projection du film « **Le Grand Bain** », comédie dramatique française réalisée par Gilles Lellouche (2018) avec Guillaume Canet, Benoît Poelvoorde, Virginie Efira, Mathieu Amalric, Philippe Katerine, Leïla Bekhti, Jean-Hugues Anglade,...



Dépression, échecs personnel ou professionnel, des hommes vont reprendre goût à la vie en s'investissant dans une équipe de natation synchronisée pour préparer les championnats du monde...

A VOIR OU REVOIR SUR GRAND ÉCRAN ! FOOD TRUCK / RESTAURATION SUR PLACE.

// Dimanche 27

Concours de Pétanque

14h - 23h Stade de Mortemai.

Organisé par le Pétanque Club

// Mardi 29

Collecte des encombrants (à sortir la veille dès 18h)

CARNET ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

Augustin Limmelette, le 11/05

Antoine Limmelette, le 11/05

Elizio Janvresse, le 19/05

Lyandro Janvresse, le 19/05

Nelson Fernandes, le 22/05

Félicie Blanpain Bantignie, le 31/05

Clélia Mendes, le 5/06

Thomas Peruz Pelux, le 8/06

Mélodie Dalançon, le 21/06

Mariage

Jean-Pierre Kiihapaa et Maruia Faarii,
le 26/04

William De Jesus et Emilie Cognet,
le 29/04

Philippe Rigault et Françoise Le Coq,
le 3/06

Philippe Guillonnet et Karine Daunay,
le 3/06

En souvenir de

Henrique Martins Da Rocha, 49 ans
Claude Chessoux, 83 ans
Monique Fournier épouse Dagioni,
74 ans



Beynes samedi
23/09

BROCANTE

sur la Plaine de l'étang

OUVERTURE
inscriptions en ligne dès le :
15 juillet

pour les Beynois

et dès le 21/08 vente des
emplacements ouverte à tous

<https://www.mybrocante.fr/m/7354>

LA PLAINE DE VERSAILLES PRÉSENTE

16 septembre
> 14 octobre
2023

festin des arts

16 septembre Marly-le-Roi
CLAIRE-MARIE LE GUAY
Matrière du festival
Bicentenaire
Eglise Saint Vigor

23 septembre Orgeval
DUO ROMANO - MARKOV
Plongé 4 minutes
Eglise Saint Pierre Saint Paul

30 septembre Chavenay
DUO CHANTERELLE
Voix et guitare
Eglise Saint Pierre

7 octobre Noisy-le-Roi
A la découverte d'un château oublié
Visite du couvent des Cordeliers,
les patrimoines au travers des âges
Aux Anciennes Ecrites

7 octobre Saint-Cyr-l'École
QUATUOR HERMÈS
Quatuor à cordes
Chapelle du Lycée Militaire

14 octobre Villepreux
Climax du festival en présence de
JULIE ANDRIEU et THIERRY MARX
Marché de producteurs locaux et animations
Ferme de la Faisanderie

UN FESTIVAL QUI SE VIT, SE VOIT ET SE SAVOURE

Reservations et billetterie sur
www.plainedeversailles.fr

Retrouvez
tous les
rdv de
SEPTEMBRE
dans la
Lettre
d'Infos
Beynoises
d'août 2023

EN AVANT-PREMIÈRE,

UNE INFORMATION DE LA PLAINE DE VERSAILLES

A chaque rentrée, sa surprise, celle proposée cette année est de taille et aura de quoi vous surprendre ! La Plaine de Versailles vous propose son premier festival sur son territoire : le **Festin des Arts**. Une formule inédite et variée, encouragée par l'appui de nos institutions bienveillantes. Elle vous permettra, à plus d'un titre, de vous réapproprier ce territoire où vous vivez, quelquefois depuis très longtemps, sans en avoir encore épuisé toutes les richesses. Foin de la monotonie ! Il vous faudra choisir, et les lieux et la matière :

la musique : avec 4 concerts d'exception dans des lieux chargés d'histoire, parfois privés : *Claire-Marie Le Guay*, *Quatuor Hermès*, *Duo Romano-Markov* et *duo Chanterelle*.

les patrimoines : 2 grandes journées dédiées à l'histoire, la biodiversité, l'agriculture, la gastronomie, l'art avec de grands noms comme *Julie Andrieu* et *Thierry Marx*.

Rens. et réservation en ligne sur notre site internet : <https://www.plainedeversailles.fr/festindesarts/>



POMPES FUNÈBRES ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule



AVIS D'ATTRIBUTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

ATTRIBUTION DU MARCHÉ V23M01 : Délégation de service public pour la gestion du multi-accueil « Les Farfadets » pour une durée de 5 ans.

En sa séance du 27 juin 2023,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Article 1

Approuve le choix de la société People&baby (sise 9 avenue Hoche - 75008 Paris) en qualité de délégataire du service public pour la gestion du multi-accueil « Les Farfadets ».

Article 2

Approuve les termes du contrat de délégation et ses annexes.

Article 3

Autorise M. le Maire à signer le contrat de délégation de service public avec cette société et les actes qui en découlent.

Article 4

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal concerné par ce marché.